



# *Les Nouvelles du Climat*

## Juin 2021



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [4cmaroc.contact@gmail.com](mailto:4cmaroc.contact@gmail.com) .

## Table des matières

<b>Nouvelles du Centre 4C Maroc</b> .....	3
Communiqué de presse.....	3
<b>Focus du mois</b> .....	4
Mines: un nouveau plan national pour mieux cerner le secteur .....	4
<b>Les nouvelles du climat au niveau international</b> .....	5
Suivi, contrôle et surveillance de l’Océan : un outil clé pour la conservation et l’utilisation durable de l’environnement marin.....	5
Crise climatique et de la biodiversité : 50 spécialistes mondiaux appellent à une lutte commune ...	5
FMI : une proposition pour tarifer le carbone à l’échelle mondiale .....	7
À quoi ressemblerait le leadership du G7 en matière de climat ? .....	9
Dialogue de haut niveau sur la désertification, la dégradation des sols et la sécheresse .....	10
Forums thématiques ministériels du Dialogue de haut niveau sur l'énergie.....	11
Les forums ministériels discutent de la voie à suivre pour réaliser la transition énergétique .....	12
Le HLPF 2021 se prépare à mettre l'accent sur la résilience, la reprise et l'espoir .....	12
Les consultations de la société civile aboutissent à trois propositions sur les engagements de l'ONU75 .....	13
<b>Les nouvelles du climat au niveau national</b> .....	15
Un baccalauréat professionnel « Énergies renouvelables » à Ouarzazate dès la prochaine rentrée	15
Banque mondiale: financement additionnel au Maroc en soutien à la gestion des risques de catastrophes naturelles.....	15
Stratégie Nationale de Développement Durable: Recommandations post webinaire.....	16
Réélection du Maroc au Conseil Exécutif de la Commission Océanographique Intergouvernementale de l’UNESCO .....	17
La Méditerranée pourrait devenir une mer tropicale, s’inquiète le WWF .....	18
Fiscalité : Le Maroc envisage d’instaurer une taxe carbone .....	19
Masen obtient l’accréditation du Fonds Vert pour le Climat.....	20
La COALMA présente son "Livre Bleu" sur les risques naturels et la durabilité de l’eau .....	20
Le Maroc revoit à la hausse son ambition d’atténuer les émissions de gaz à effet de serre.....	21



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d’entrer en contact avec nous à l’adresse suivante : [4cmaroc.contact@gmail.com](mailto:4cmaroc.contact@gmail.com) .

## Nouvelles du Centre 4C Maroc

### Communiqué de presse

Le Centre de Compétences Changement Climatique (4C Maroc) a tenu par vidéoconférence le 23 Juin 2021, son 10ème Conseil d'Administration et son Assemblée Générale ordinaire, sous la présidence de Monsieur Aziz RABBAH, Ministre de l'Energie, des Mines et de l'Environnement et Président du Conseil d'Administration du Centre.

Dans son intervention à la séance d'ouverture, Monsieur le Ministre a indiqué que la pandémie Covid19, a engendré une crise mondiale sans précédent qui vient s'ajouter à une situation déjà alarmante en matière de réchauffement climatique et les risques qu'elle peut engendrer à l'avenir pour des pays extrêmement vulnérables aux effets du changement climatique comme le Maroc.

Monsieur Aziz RABBAH, a souligné à cet égard que le 4C, a un rôle crucial à jouer aujourd'hui pour renforcer les politiques de développement sobres en carbone et résilientes au climat dans notre pays, dans le cadre de ses missions d'appui aux politiques de lutte contre les changements climatiques et d'aide à la prise de décision au niveau national et au niveau de l'Afrique, en application des Orientations Royales.

La 10<sup>ème</sup> session du Conseil d'Administration a été l'occasion de passer en revue les réalisations accomplies par ce Centre d'excellence au cours de l'année écoulée ainsi que la planification prévisionnelle pour la période 2021-2022.

Dans son intervention, Mme Rajae CHAFIL, Directrice Générale du Centre 4C Maroc, a passé en revue les réalisations du Centre en termes de formation et d'appui aux politiques de lutte contre les changements climatiques, avec un accent particulier envers les jeunes, les acteurs des territoires, les administrations centrales et régionales et la société civile. Ainsi, plus de 2000 personnes au Maroc et en Afrique ont bénéficié d'actions de formation en majorité des jeunes diplômés dans le cadre des « Master Class du Centre 4C Maroc », et ce dans le but de former une pépinière de jeunes experts dans ce domaine, et de promouvoir la création d'emplois dans le domaine des « services climatiques ». Sur le plan africain, le Centre 4C Maroc a poursuivi, son appui à la finalisation de l'étude de mise en place du « Fonds Bleu du Bassin du Congo » et s'apprête à lancer une étude pour « la mise en place du mécanisme financier de la Commission Climat de la Région du Sahel ».

Il est à noter que depuis la COP22 de Marrakech en 2016, le Centre 4C Maroc est devenu un acteur principal au niveau africain en s'affirmant comme le 1er centre à apporter son appui à près de 35 pays africains, rassemblés au sein de la Commission Climat du Bassin du Congo et la Commission Climat du SAHEL, créées à l'initiative de Sa Majesté le Roi lors du Sommet Africain de l'Action organisé en marge de la COP22.



**Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [4cmaroc.contact@gmail.com](mailto:4cmaroc.contact@gmail.com) .**

## Focus du mois

### Mines: un nouveau plan national pour mieux cerner le secteur

Le ministère de l'Énergie, des mines et de l'environnement a présenté, le lundi 21 juin, le nouveau plan Maroc Mines 2021- 2030. Le plan Maroc Mines 2021-2030 vient apporter des ajustements à la stratégie minière 2013-2025. L'objectif est de dynamiser le secteur et renforcer la professionnalisation des opérateurs miniers.

Capitalisant sur les acquis accomplis dans le cadre de la stratégie minière 2013-2025, le nouveau plan apporte des ajustements, en tenant compte, selon le département de tutelle, des impératifs conjoncturels et de la convergence des intérêts des différentes parties prenantes. L'objectif est de dynamiser et mieux encadrer le secteur entaché par de nombreux drames mortels à cause de l'informel qui sévit notamment dans les mines clandestines. Mise en place en 2013, la stratégie minière prend en considération toute la chaîne de valeur de l'industrie minière depuis l'exploration et la recherche minières jusqu'à la commercialisation, en passant par l'enrichissement et la valorisation des substances minières exploitées.

En 2019, une évaluation à mi-parcours a permis d'établir un diagnostic de l'état d'avancement des projets réalisés dans le cadre de la stratégie 2013-2025, de dresser un inventaire des actions à développer et des ajustements à introduire en vue d'accélérer sa mise en œuvre. Six enjeux majeurs impactant le développement du secteur minier national ont été ainsi dégagés:

1. La dynamisation de la recherche et de l'exploration minières;
2. Le renforcement de la professionnalisation des opérateurs miniers;
3. L'adaptabilité de l'organisation du secteur: rôles, structures, moyens et procédures;
4. La valorisation de l'image du secteur et l'amélioration de son acceptabilité sociale et de son impact sur le développement local;
5. La disponibilité du capital humain qualifié et la capitalisation du savoir nécessaire au développement et à la pérennité du secteur minier national;
6. L'adaptation du cadre juridique et des moyens financiers et fiscaux aux spécificités du secteur.

[Pour plus d'informations](#)



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des **Nouvelles du Climat**, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [4cmaroc.contact@gmail.com](mailto:4cmaroc.contact@gmail.com) .

## Les nouvelles du climat au niveau international

### Suivi, contrôle et surveillance de l'Océan : un outil clé pour la conservation et l'utilisation durable de l'environnement marin

Les activités humaines traditionnelles en haute mer s'intensifient, comme la pêche et le commerce maritime, et de nouvelles activités se développent (par exemple, la bioprospection et l'exploitation minière des fonds marins). Afin de s'assurer que le milieu marin est utilisé de manière écologiquement durable, les États utilisent des outils de suivi, contrôle et surveillance (MCS) (tels que les bateaux d'observation, les garde-côtes, les registres de bord et l'imagerie par satellite, avec de nouvelles technologies en développement constant) des activités humaines pour des mesures de conformité et d'application. Le renforcement du MCS est un moyen essentiel pour assurer la gestion efficace des zones marines au-delà de la juridiction nationale (ZAJN), où les navires peuvent violer diverses réglementations internationales, régionales et nationales.

La haute mer se caractérise par un cadre de gouvernance fragmenté avec, d'une part, une grande variété d'organisations et de conventions internationales sectorielles qui gèrent souvent la même zone et, d'autre part, des lacunes en matière de gouvernance, toutes les régions ou activités humaines n'étant pas réglementées. Dans de nombreuses régions, les capacités en matière de suivi, de contrôle et de surveillance sont limitées par le manque de personnel compétent dans ce domaine et par le manque de ressources pour analyser les données, de sorte que l'accent est plutôt mis sur les zones littorales.

Les négociations en vue de l'élaboration d'un instrument juridiquement contraignant sur la biodiversité en haute mer offrent l'occasion de renforcer le MCS dans ces zones. Le futur traité sur la haute mer vise à créer un mécanisme mondial pour établir des AMP au-delà des juridictions nationales, tout en coordonnant l'utilisation d'outils de gestion par zone déjà disponibles pour les organisations de gestion existantes. Une autre façon pour les États de renforcer le MCS est d'améliorer la coopération et la coordination régionales (par exemple, les activités de patrouille conjointes ou le partage des données). Parmi les recommandations clés pour un MCS robuste dans la région figurent :

- améliorer le partage d'informations, par le biais de cadres de collecte de données efficaces au niveau national et de solides plateformes de partage des connaissances au niveau régional ;
- harmoniser les législations et les sanctions, tant au sein des États (interinstitutionnel) qu'entre les États d'Afrique de l'Ouest ;
- remédier au manque de capacités à différentes échelles, avec des ressources adéquates et du personnel qualifié ;
- renforcer la coordination intersectorielle au niveau régional et international.

[Pour plus d'informations](#)

### Crise climatique et de la biodiversité : 50 spécialistes mondiaux appellent à une lutte commune

Pour la première fois, un groupe d'experts du climat, le GIEC, s'est associé à son équivalent à la biodiversité, l'IPBES, pour publier un rapport commun sur ces deux crises. En effet, le climat et la biodiversité sont deux défis interconnectés, et les groupes de scientifiques appellent à une lutte commune en alertant sur certaines mesures destinées à lutter contre le réchauffement climatique mettant en danger la biodiversité.



**Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [4cmaroc.contact@gmail.com](mailto:4cmaroc.contact@gmail.com) .**

L'équation est délicate : comment lutter - suffisamment - contre le réchauffement climatique mais aussi contre la baisse de la biodiversité, tous deux provoqués par l'activité économique humaine, sans que l'une de ces luttes ne porte préjudice à l'autre ? En arrêtant de les opposer justement, et en limitant au maximum les effets induits néfastes. A quelques mois de la COP 15 pour la biodiversité qui aura lieu en octobre, et la COP 26 de Glasgow en novembre, un [rapport](#) publié récemment montre combien les crises (et leurs solutions) ne peuvent être pensées de manière indépendante. Si «le changement climatique exacerbe les risques pour la biodiversité et les habitats naturels ou aménagés», à leur tour, les écosystèmes sont essentiels pour lutter contre l'accumulation de gaz à effet de serre.

La grande particularité de ce rapport ne réside pas dans sa taille (28 pages), mais dans son poids symbolique : pour la première fois, deux organisations onusiennes se sont alliées. 50 experts scientifiques, pour moitié du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), pour l'autre de l'IPBES, sorte de GIEC de la biodiversité (Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques), se sont virtuellement rencontrés lors de quatre jours de séminaire en décembre, «suivis de cinq mois intense de travail». Le résultat n'est cependant pas formellement endossé ni par le GIEC, ni par l'IPBES, n'ayant pu bénéficier du processus habituel d'évaluation et d'approbation des deux organisations.

«Le changement climatique causé par l'homme menace de plus en plus la nature et ses contributions aux populations : plus le monde est chaud, moins il y a de nourriture, d'eau potable et d'autres contributions clés que la nature peut apporter à notre vie», précise le professeur Hans-Otto Pörtner, co-président du comité scientifique à l'origine de ce rapport. En retour, «les changements subis par la biodiversité affectent le climat, en particulier par le biais d'impacts sur l'azote, les cycles du carbone et de l'eau».

Reforestation, arrêt de la dégradation d'écosystèmes riches en carbone et en espèces, agriculture durable, fin des subventions aux activités dommageables pour la biodiversité... Les pistes de solutions citées dans le rapport sont nombreuses. Mais face au cercle vicieux de la crise climatique, les changements doivent être «systémiques [...] rapides et d'envergure», précise Hans-Otto Pörtner. Ainsi, aujourd'hui, seulement 15 % des terres et 7,5 % des océans sont des espaces protégés. Une étude publiée en avril 2021 montrait déjà que seulement 3 % des écosystèmes mondiaux restent intacts. «Pour une protection et une conservation efficaces pour assurer un climat habitable, une biodiversité durable et une bonne qualité de vie», il faudrait être bien plus ambitieux, et protéger 30 à 50 % de la planète. «La terre et l'océan font déjà beaucoup de choses - absorbant près de 50 % du CO<sub>2</sub> des émissions humaines - mais la nature ne peut pas tout faire», soutient Ana María Hernández Salgar, présidente de l'IPBES.

Un des risques majeurs de l'interventionnisme est de réfléchir en silos, sans prendre en compte les effets induits. Ainsi selon le rapport, seulement une mesure de compensation de destruction de biodiversité sur trois «démontre qu'elle respecte le principe de zéro perte nette» : planter des arbres à tout va pour compenser son empreinte carbone peut être dommageable, car cela crée un nouvel espace de monoculture qui remplace un environnement marqué par sa biodiversité. «Les forêts de plantation peuvent être un vrai désastre et sont extrêmement vulnérables à la sécheresse ou aux parasites», a ainsi souligné lors d'un point presse Camille Parmesan, de l'université britannique de Plymouth, une des experts du rapport. De même, le recours aux énergies renouvelables pourrait provoquer une exploitation de minerais rares.

«Pour s'attaquer à cette crise, nous avons besoin de tout le monde sur le pont», a rappelé la professeur Pamela McElwee, professeur à la Rutgers University, lors de la conférence de presse. «Non seulement



**Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [4cmaroc.contact@gmail.com](mailto:4cmaroc.contact@gmail.com) .**

les gouvernements, les populations locales qui jouent un rôle très important dans la conservation de la biodiversité, mais aussi le secteur privé, notamment l'industrie alimentaire, l'énergie...» Les enjeux soulevés par le rapport concernent - et pourraient bénéficier - à tous. Comme l'a rappelé Unai Pascual, chercheur au Centre Basque pour le changement climatique, «nous savons que les impacts principaux» des crises climatiques et de biodiversité «touchent en priorité les plus vulnérables, notamment les populations indigènes». Mais «il faut prendre conscience que n'importe quelle intervention pour tenter de résoudre la crise, aura ses gagnants et ses perdants».

[Pour plus d'informations](#)

### FMI : une proposition pour tarifer le carbone à l'échelle mondiale

Entre 25 et 50 % : voilà de combien les émissions de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) et d'autres gaz à effet de serre doivent baisser au cours des dix prochaines années pour que l'on puisse maintenir l'objectif de limiter le réchauffement climatique à moins de 2°C. Le moyen le plus rapide et pratique d'y parvenir serait de s'accorder sur un prix plancher du carbone à l'échelle internationale. Cela importe au FMI car le changement climatique présente des risques considérables pour le fonctionnement des économies dans le monde. L'adoption de politiques climatiques adéquates peut permettre de faire face à ces risques et présente un potentiel énorme en matière d'investissements transformateurs, de croissance économique et d'emplois verts, si bien que le conseil d'administration du FMI a récemment approuvé des propositions visant à inclure le changement climatique dans la surveillance économique régulière des pays et dans le programme d'évaluation de la stabilité financière.

La tarification du carbone est au cœur de nos échanges avec les pays membres, car elle est désormais largement reconnue comme étant le principal outil pour mener à bien la réduction d'émissions draconienne qui s'impose. En rendant l'énergie polluante plus onéreuse que l'énergie propre, la tarification du carbone favorise l'efficacité énergétique et incite à réorienter l'innovation vers les technologies vertes. Pour accroître son efficacité et son acceptabilité, la tarification du carbone doit s'appuyer sur un ensemble plus large de mesures, notamment des investissements publics dans les infrastructures de technologies propres (par exemple, moderniser les réseaux électriques pour qu'ils soient adaptés aux énergies renouvelables) et des programmes d'aide aux ménages, aux travailleurs et aux régions vulnérables. Quoi qu'il en soit, au niveau mondial, des mesures supplémentaires équivalentes à un prix du carbone de 75 dollars par tonne ou plus seront nécessaires d'ici 2030.

À l'approche de la 26<sup>e</sup> conférence annuelle des Nations Unies sur le changement climatique (COP26) en novembre, la conférence sur le climat la plus importante depuis celle de Paris en 2015, des signes prometteurs d'une action plus ambitieuse se profilent. De nombreux pays ont fixé de nouveaux objectifs climatiques : 60 pays se sont déjà engagés à avoir un bilan d'émissions neutre d'ici 2050 et certains, dont l'Union européenne et les États-Unis, ont promis de prendre des engagements plus fermes à court terme. Il convient de noter que les systèmes de tarification du carbone se multiplient : plus de 60 ont été mis en œuvre dans le monde, dont des initiatives phares cette année en Chine et en Allemagne.

Bien que certains soient passés à la vitesse supérieure, le niveau d'ambition varie d'un pays à l'autre : quatre cinquièmes des émissions mondiales ne sont toujours pas tarifées et le prix moyen mondial des émissions n'est que de 3 dollars par tonne. L'effet domino de ces disparités est que certains pays et régions où le prix du carbone est élevé ou en hausse envisagent d'imposer des taxes sur la teneur en carbone des importations en provenance de pays qui ne disposent pas de systèmes similaires. Toutefois, dans une perspective climatique mondiale, ces mesures d'ajustement aux frontières ne suffisent pas, car le carbone incorporé dans les flux commerciaux représente généralement moins de 10 % des émissions totales des pays.



**Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [4cmaroc.contact@gmail.com](mailto:4cmaroc.contact@gmail.com) .**

La lenteur des progrès enregistrés tient en partie au fait qu'il est difficile pour certains pays d'intensifier leurs mesures d'atténuation unilatéralement pour respecter les engagements pris dans le cadre de l'Accord de Paris. Ils sont notamment inquiets des effets que cela pourrait avoir sur leur compétitivité et craignent que les autres pays ne leur emboîtent pas le pas. La participation quasi-universelle des pays à l'Accord de Paris, sur laquelle repose sa légitimité, ne facilite pas les négociations.

Alors, comment faire pour que la tarification du carbone atteigne le niveau nécessaire d'ici dix ans ? Dans un nouveau document des services du FMI, en cours d'examen par le conseil d'administration et les pays membres de l'institution, il est proposé de créer un mécanisme international de fixation d'un prix plancher pour le carbone, en complément de l'Accord de Paris. Ce mécanisme serait :

lancé par les plus grands pays émetteurs. Le graphique montre que la Chine, l'Inde, les États-Unis et l'Union européenne seront responsables de près des deux tiers des émissions mondiales de CO<sub>2</sub> prévues en 2030 (si aucune nouvelle mesure d'atténuation n'est prise). Si l'ensemble des membres du G20 sont pris en compte, ce chiffre atteint 85 %. Une fois lancé, le système pourrait être progressivement étendu à d'autres pays ;

1. fondé sur un prix minimum du carbone. Il s'agit d'un instrument efficient, concret et facile à comprendre. Une démarche simultanée des grands pays émetteurs pour augmenter la tarification du carbone permettrait d'agir collectivement contre le changement climatique tout en répondant de manière résolue aux préoccupations liées à la compétitivité. L'accent mis sur un prix minimum du carbone va de pair avec le débat actuel sur un taux d'imposition minimum des multinationales. Plus généralement, l'harmonisation internationale au moyen de taux d'imposition plancher s'inscrit dans une longue tradition en Europe ;
2. conçu de façon pragmatique. Le mécanisme doit être équitable, souple et tenir compte des responsabilités différenciées des pays en fonction, notamment, de leurs émissions antérieures et de leur niveau de développement. Une façon d'y parvenir est de prévoir, par exemple, deux ou trois niveaux de prix qui varieraient en fonction du degré de développement du pays (selon les indices reconnus). Le mécanisme pourrait également s'appliquer aux pays dans lesquels la tarification du carbone n'est pas actuellement possible pour des raisons de politique intérieure, pour autant que ceux-ci parviennent à des réductions d'émissions équivalentes à l'aide d'autres instruments.

À titre d'exemple, si les engagements pris dans le cadre de l'Accord de Paris étaient renforcés en instaurant pour six participants uniquement (Canada, Chine, États-Unis, Inde, Royaume-Uni et Union européenne), parallèlement aux mesures appliquées actuellement, un prix plancher à trois niveaux (75 dollars pour les pays avancés, 50 dollars pour les pays émergents à revenu élevé et 25 dollars pour les pays émergents à faible revenu), les émissions mondiales pourraient être réduites de 23 % par rapport au niveau de référence d'ici à 2030. Cette réduction serait suffisante pour limiter le réchauffement de la planète à moins de 2°C.

La mise en place d'une tarification du carbone dans les provinces canadiennes constitue un bon prototype de la manière dont un prix plancher pourrait se traduire à l'échelle internationale. Le gouvernement fédéral exige des provinces et territoires qu'ils appliquent un prix minimum du carbone, qui doit progressivement passer de 10 dollars canadiens par tonne en 2018 à 50 dollars canadiens en 2022, puis 170 dollars canadiens en 2030. Les autorités locales sont libres de satisfaire à cette exigence au moyen de taxes sur le carbone ou de systèmes d'échange des droits d'émission.



**Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [4cmaroc.contact@gmail.com](mailto:4cmaroc.contact@gmail.com) .**

À l'échelle mondiale, un mécanisme bien conçu de fixation d'un prix plancher du carbone serait source d'avantages tant au niveau national qu'international. Tous les participants tireraient parti de la stabilisation du système climatique mondial et les pays bénéficieraient à l'échelon national des avantages environnementaux liés à la réduction du recours aux combustibles fossiles ; l'avantage le plus notable serait la diminution du nombre de décès dus à la pollution atmosphérique locale.

Il n'y a pas de temps à perdre pour mettre en place un tel mécanisme. Imaginons-nous en 2030. Faisons en sorte que, lorsque nous repenserons à 2021, nous ne regretterons pas d'avoir manqué l'occasion d'agir ensemble. Au contraire, il faudrait que nous puissions regarder avec fierté les progrès accomplis au niveau mondial pour limiter le réchauffement de la planète en dessous du seuil de 2°C. Nous devons agir de manière coordonnée dès maintenant et mettre pour cela l'accent sur l'instauration d'un prix plancher du carbone au niveau international.

[Pour plus d'informations](#)

### À quoi ressemblerait le leadership du G7 en matière de climat ?

Les pays riches ont pris du retard par rapport à leurs engagements en matière de financement climatique. Avant le sommet du G7, le secrétaire général des Nations unies, António Guterres, a appelé les dirigeants à honorer leur promesse collective d'aider les pays à faible revenu à lutter contre le changement climatique et à mener la transition mondiale vers un monde sans carbone. On attend maintenant des dirigeants du G7 qu'ils agissent rapidement pour combler l'écart restant, dépasser l'objectif de 100 milliards de dollars avant 2025 et doubler leur soutien bilatéral au climat pour atteindre 66 milliards de dollars d'ici 2025.

En 2009, les pays riches se sont engagés à verser collectivement 100 milliards de dollars par an d'ici à 2020 pour soutenir les économies à faible revenu dans leur transition vers un monde résilient et à faible émission de carbone. Cet engagement fondamental est considéré comme un symbole essentiel de la coopération multilatérale et de la volonté politique des pays riches de contribuer à la transition vers un monde à faible émission de carbone. Lors du prochain sommet du G7, les dirigeants doivent se réunir pour répondre à cet engagement et identifier les lacunes ainsi que les moyens de les combler.

Malheureusement, il est peu probable que l'objectif des 100 milliards de dollars ait été atteint en 2020 : les derniers chiffres (2018) de l'OCDE montrent que seuls 79 milliards de dollars ont été versés, et les tendances récentes n'ont probablement pas été suffisantes pour combler l'écart au cours des deux dernières années afin d'atteindre la totalité des 100 milliards de dollars. Les membres du G7 doivent reconnaître cet écart et aller au-delà : ils doivent assumer une responsabilité collective et prendre l'initiative de manière plus agressive pour respecter l'engagement mondial de 100 milliards de dollars. Le récent communiqué des ministres des finances du G7 a rappelé l'engagement initial, mais n'a pas abordé la question du déficit de financement ni donné l'assurance qu'il serait comblé. Toutefois, il a envoyé un signal positif en s'engageant à augmenter et à renforcer les contributions jusqu'en 2025. Cela va dans le sens des efforts déployés par certains membres du G7 pour doubler leur contribution annuelle d'ici 2024 et augmenter la part consacrée à l'adaptation au changement climatique.

La réalité est que, d'ici à 2025, le financement climatique doit largement dépasser les 100 milliards de dollars pour répondre de manière adéquate aux besoins des économies en développement face à la crise climatique. Lors des négociations précédant le sommet du G7, les ministres des finances ont laissé la porte ouverte à certains dirigeants du groupe pour qu'ils augmentent leur engagement en matière de financement climatique. Si cette mesure était prise, elle réaffirmerait l'influence mondiale du G7, rassurerait les pays qui comptent sur le leadership du G7 et contribuerait à la création d'une coalition de pays capables de mener une action climatique ambitieuse, garantissant ainsi le succès de la COP26.



**Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [4cmaroc.contact@gmail.com](mailto:4cmaroc.contact@gmail.com) .**

La crise climatique exige à elle seule un engagement plus important, mais si l'on y ajoute les crises sanitaires et économiques auxquelles sont confrontées de nombreuses économies en développement, les attentes en matière de soutien financier lors du sommet seront élevées. Les ministres des finances ont déjà indiqué qu'ils étaient prêts à allouer des dizaines de milliards de fonds multilatéraux aux pays à revenu faible et intermédiaire afin qu'ils puissent lutter contre la pandémie de la COVID-19 et également investir dans leur avenir sans entraver les taux d'intérêt. Ces mêmes dirigeants devraient maintenant signaler un engagement clair à s'attaquer de toute urgence à la restructuration de la dette afin que les pays en développement puissent investir, se redresser et effectuer une transition.

Trois pays du G7 - l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni - ont pris l'initiative et ont considérablement augmenté, voire doublé, leur soutien financier public aux économies en développement. D'autres, comme l'Italie, le Canada et les États-Unis, restent à la traîne. Malgré la récente promesse du président Joe Biden de doubler le financement annuel du climat pour les pays à faible revenu d'ici 2024, les États-Unis doivent rattraper le temps perdu et le récent écart de dépenses. Alors que les États-Unis doubleront les niveaux de financement climatique en 10 ans, le Royaume-Uni, la France et l'Allemagne auront grosso modo doublé leur financement au cours de la même période. Bien que cela puisse sembler différent, le Japon est également à la traîne par rapport aux autres membres du G7, car ses règles comptables indulgentes et son manque de transparence permettent un financement "propre" des combustibles fossiles, ce qui n'est pas conforme à l'Accord de Paris.

Les ministres des finances du G7 ont déjà fait des progrès substantiels pour favoriser le passage à des investissements plus écologiques en exigeant des investisseurs qu'ils divulguent tous leurs risques liés au climat. Mais les grandes économies ne doivent pas relâcher leurs efforts : elles doivent s'attaquer à l'écart entre les objectifs de financement et les réalisations et combler le fossé restant de manière urgente et collective. Cela implique, avant le sommet du G7, d'encourager les autres pays à prendre ou à augmenter leurs engagements. Aucun pays ne peut atteindre seul l'engagement mondial de 100 milliards de dollars - cet objectif ne peut être atteint que collectivement.

Au cours du sommet, il est essentiel que les dirigeants du G7 travaillent ensemble pour :

- Augmenter le financement climatique de manière significative au-delà de 100 milliards de dollars, en dépassant l'objectif avant 2025. Cette conversation devrait être motivée par les besoins réels de transition vers des émissions nettes de gaz à effet de serre nulles - l'équilibre entre la quantité d'émissions de gaz à effet de serre et la quantité retirée de l'atmosphère - plutôt que par une promesse calculée il y a 12 ans.
- Comblent le déficit de financement du climat aujourd'hui et à l'avenir.
- Prendre la tête d'un effort visant à doubler le financement public bilatéral de la lutte contre le changement climatique par tous les pays développés, en le faisant passer de 33 milliards de dollars en 2018 à 66 milliards de dollars en 2025.

[Pour plus d'informations](#)

### Dialogue de haut niveau sur la désertification, la dégradation des sols et la sécheresse

En raison de la pandémie de la COVID-19, cet événement a été reporté de sa date initiale, le 9 juin 2020. Il devait avoir lieu le 20 mai 2021, mais en raison d'un débat à l'Assemblée générale des Nations unies sur la situation au Moyen-Orient, il aura désormais lieu le 14 juin.

Conformément à la résolution A/RES/74/220 de l'Assemblée générale, le président de l'Assemblée générale, avec le soutien du secrétaire exécutif de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (CNUCLD), organisera un dialogue de haut niveau afin d'évaluer les progrès accomplis dans la lutte contre la sécheresse, la désertification et la dégradation des terres (DDTS) et de définir la



**Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [4cmaroc.contact@gmail.com](mailto:4cmaroc.contact@gmail.com) .**

marche à suivre à la lumière de la Décennie des Nations unies pour les déserts et la lutte contre la désertification, qui s'achève en 2020.

Le dialogue vise à maintenir l'élan pour relever les défis liés à la DDTs, en vue d'accélérer la mise en œuvre des ODD, la restauration des écosystèmes, l'adaptation au changement climatique, l'atténuation et la résilience, en utilisant la restauration des terres comme point d'entrée clé. Il encouragera également des partenariats et des engagements plus solides et plus efficaces.

[Pour plus d'informations](#)

### Forums thématiques ministériels du Dialogue de haut niveau sur l'énergie

Le Dialogue de haut niveau sur l'énergie, prévu en septembre 2021, sera le premier rassemblement mondial sur l'énergie sous les auspices de l'Assemblée générale des Nations unies depuis la Conférence des Nations unies sur les sources d'énergie nouvelles et renouvelables en 1981. Le Dialogue, que le Secrétaire général de l'ONU convoquera au niveau du sommet, vise à promouvoir la mise en œuvre des buts et objectifs liés à l'énergie du Programme 2030 pour le développement durable et de ses Objectifs de développement durable (ODD) et de l'Accord de Paris sur le changement climatique, ainsi qu'à accélérer les ambitions en vue de la réalisation de l'ODD 7 (énergie propre et abordable).

Les forums thématiques ministériels ont présenté les rapports préparés par les groupes de travail techniques, chacun avec des recommandations détaillées sur les actions nécessaires, sur cinq sujets thématiques également explorés au cours de la semaine par des dialogues multipartites et des sessions ministérielles :

- l'accès à l'énergie ;
- l'innovation, la technologie et les données ;
- la transition énergétique ;
- la réalisation des ODD grâce à des transitions énergétiques justes et inclusives ; et
- le financement et l'investissement.

Ces rapports, ainsi que les discussions de la semaine, formeront l'épine dorsale d'une feuille de route mondiale pour atteindre l'ODD 7 d'ici 2030, et des émissions nettes nulles d'ici 2050, qui sera soumise au Dialogue de haut-niveau le 20 septembre 2021.

Les Forums ont également présenté plus de deux douzaines de "pactes énergétiques" soumis ou "prévisualisés" par des acteurs de tous niveaux, définissant les actions et les engagements qu'ils prendront pour contribuer à la réalisation de l'ODD 7 et des émissions nettes zéro. Les pactes ont pour but d'inspirer un flux constant d'engagements de ce type d'ici le sommet de haut niveau. Les Nations unies espèrent que ces pactes feront preuve d'une volonté et d'un engagement suffisants pour susciter de nouvelles vagues d'action visant à combler l'écart important qui existe entre la réalité actuelle et les aspirations des cibles de l'ODD 7.

La réunion a été convoquée virtuellement en raison de la pandémie de la COVID-19 et s'est réunie 4 à 5 heures par jour du 21 au 25 juin 2021. Près de 1 500 participants, dont 50 ministres et 20 chefs exécutifs ou chefs exécutifs adjoints d'agences des Nations unies ou d'autres organisations internationales, ainsi que des représentants de gouvernements locaux, régionaux ou nationaux, du secteur privé et de la société civile, se sont inscrits pour participer.

[Pour plus d'informations](#)



**Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [4cmaroc.contact@gmail.com](mailto:4cmaroc.contact@gmail.com) .**

## Les forums ministériels discutent de la voie à suivre pour réaliser la transition énergétique

Lors de l'ouverture des forums thématiques ministériels menant au Dialogue de haut niveau sur l'énergie (HLDE), le Secrétaire général de l'ONU, António Guterres, a déclaré que le monde est "très en retard dans la course contre la montre" pour atteindre l'ODD 7 d'ici 2030 et l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050. Le coprésident de la HLDE, Achim Steiner, a déclaré que le monde "se trouve à l'aube d'un point de basculement historique", une révolution de l'énergie propre qui va radicalement remodeler nos économies et nos sociétés, mais "la rapidité et l'équité de cette révolution ne dépendent que de nous".

D'autres intervenants ont souligné que les résultats des forums ministériels et du HLDE lui-même viseront à accélérer la transition énergétique. Le secrétaire général de la HLDE, Liu Zhenmin, a expliqué que les forums thématiques produiraient deux résultats : un résumé pour informer une feuille de route politique pour des actions concrètes visant à atteindre une énergie propre et abordable pour tous d'ici 2030 et des émissions nettes nulles d'ici 2050 ; et une série de pactes énergétiques. La coprésidente de la HLDE, Damilola Ogunbiyi, a noté que pas moins de 25 pactes énergétiques seraient partagés au cours de la semaine, et a encouragé tout le monde à les annoncer dès que possible.

L'analyse des forums par le Bulletin des Négociations de la Terre souligne que l'on espère que les pactes énergétiques "motiveront d'autres pays, entreprises et organisations à s'engager et à prendre leurs propres engagements" lors du HLDE en septembre 2021. Le premier pacte énergétique annoncé a placé la barre très haut, puisque Per Heggernes, directeur général de la Fondation IKEA, et Ashvin Dayal, de la Fondation Rockefeller, ont annoncé un pacte énergétique conjoint d'un milliard de dollars sur dix ans pour permettre à un milliard de personnes en Asie, en Afrique et en Amérique latine d'avoir accès à des énergies renouvelables et distribuées et, ce faisant, d'éliminer environ un milliard de tonnes d'émissions de carbone.

En ce qui concerne la transition énergétique, les ministres et d'autres intervenants de haut niveau ont discuté de la nécessité de tirer parti de la forte dynamique de la transition énergétique pour atteindre l'ODD 7 et développer les énergies renouvelables, les investissements verts, les emplois et l'autonomisation des personnes et des pays. En ce qui concerne la réalisation des ODD grâce à des transitions énergétiques justes et inclusives, les thèmes clés de la discussion comprenaient la nécessité : d'intégrer les voies énergétiques dans les solutions permettant de réaliser tous les ODD ; de veiller à ce que, quelle que soit la stratégie énergétique choisie, l'équité sociale et l'inclusion soient au centre des préoccupations ; d'intégrer la dimension de genre dans toute stratégie élaborée ; et de poursuivre des approches systémiques, et non des solutions rapides.

[Pour plus d'informations](#)

### Le HLPF 2021 se prépare à mettre l'accent sur la résilience, la reprise et l'espoir

Les préparatifs de la session de juillet 2021 du Forum politique de haut niveau des Nations unies sur le développement durable (HLPF) sont en cours par le système des Nations unies, les États membres et les parties prenantes. Le HLPF 2021 se réunira du 6 au 15 juillet 2021 sous les auspices du Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC), avec pour thème principal la récupération de COVID-19 d'une manière qui favorise le développement durable.

Le dernier programme de travail de la session, daté du 24 juin, est disponible à la fois en format PDF et en format interactif, jour par jour. La version annotée du programme fournit le contexte de chaque session, les intervenants et les questions directrices proposées. En plus du programme officiel, le secrétariat du HLPF a publié le calendrier des événements parallèles qui auront lieu pendant le HLPF.



**Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [4cmaroc.contact@gmail.com](mailto:4cmaroc.contact@gmail.com) .**

Des détails sont également disponibles sur huit événements spéciaux, dont le Forum des gouvernements locaux et régionaux (12-13 juillet) et un événement sur les responsables du développement durable pour les ODD (15 juillet). Les événements spéciaux de cette année comprennent également un événement sur les actions d'accélération des ODD (8 juillet) et un événement spécial ODD 6 (9 juillet).

Les VNR Labs de 2021 auront pour thème collectif "Résilience, reprise, espoir". Les VNR Labs se réunissent en marge du HLPF afin de fournir "une plateforme informelle pour le partage d'expériences et la réflexion" sur le processus VNR. Ils se déroulent selon les règles de Chatham House. Les gouvernements qui présenteront des examens nationaux volontaires de la mise en œuvre des ODD (VNR) lors du HLPF 2021 ont publié les principaux messages de leurs rapports.

À l'issue du HLPF, les gouvernements prendront des mesures pour adopter une déclaration ministérielle. Les co-facilitateurs des négociations (Finlande et Irak) ont publié un projet révisé de la déclaration le 15 juin et ont appelé à des consultations informelles pour en discuter le 24 juin, ainsi qu'à des consultations au niveau opérationnel le 25 juin. Ces réunions d'experts en petits groupes visaient à couvrir "des paragraphes spécifiques liés aux questions prioritaires pour les délégations", notamment le changement climatique, la dérogation ADPIC, les services de soins de santé, le système fiscal, le financement et la dette, la biodiversité et les pays en situation spéciale.

Les groupes majeurs ont soumis des documents de position sur le thème de la session 2021 ; leurs résumés sont compilés dans un document préparatoire. Les contributeurs sont "des groupes majeurs et d'autres parties prenantes pertinentes qui ont établi et maintenu de manière autonome des mécanismes de coordination efficaces pour la participation" au HLPF.

[Pour plus d'informations](#)

## Les consultations de la société civile aboutissent à trois propositions sur les engagements de l'ONU75

Un groupe d'organisations de la société civile a identifié trois messages clés d'experts sur la manière de respecter les engagements pris dans la déclaration UN75, adoptée par les États membres de l'ONU en septembre 2020. Les messages des experts sont destinés à contribuer à un prochain rapport du Secrétaire général de l'ONU.

En septembre 2020, les dirigeants mondiaux ont adopté la déclaration ONU75 - un accord politique marquant le 75<sup>ème</sup> anniversaire de l'ONU - et ont demandé au Secrétaire général de l'ONU de fournir des recommandations pour "faire avancer notre programme commun et répondre aux défis actuels et futurs." Ce rapport devrait être publié avant la fin de la 75<sup>ème</sup> session de l'ONU, en septembre 2021.

En préparation de ce rapport, un consortium d'organisations a organisé une série de six tables rondes afin d'apporter "un éclairage indépendant, une analyse et des propositions pratiques mais ambitieuses" à prendre en compte dans le rapport du Secrétaire général. Chaque session a examiné deux des 12 engagements pris dans la déclaration de l'ONU75. Les discussions ont permis d'évaluer les progrès accomplis et d'explorer les mesures à prendre pour réaliser les réformes nécessaires.

Selon le rapport de synthèse lancé le 9 juin 2021, les discussions ont abouti à trois messages essentiels : la nécessité d'une plus grande inclusion de la société civile et du public mondial dans la gouvernance mondiale ; l'importance de la coopération mondiale pour une reprise verte de la pandémie de la COVID-19 ; et la demande d'une "stratégie de réforme ambitieuse et multiple, mais réaliste et soigneusement gérée" de l'ONU.



**Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [4cmaroc.contact@gmail.com](mailto:4cmaroc.contact@gmail.com) .**

En ce qui concerne la nécessité d'une plus grande inclusion de la société civile et du public, les messages soulignent que cela devrait inclure des canaux institutionnalisés de participation. Le rapport évoque un "déficit démocratique" dans l'ensemble du système des Nations unies, qui nuit à sa légitimité et à son efficacité. Les recommandations formulées lors des consultations sont les suivantes

- Nommer un envoyé de l'ONU pour la société civile afin de renforcer la capacité à s'engager de manière proactive avec la société civile ;
- Créer une Assemblée parlementaire de l'ONU pour donner aux représentants élus un rôle dans la définition de l'agenda des Nations Unies ;
- Augmenter les communications entre les États membres de l'ONU et les jeunes, afin d'accroître les contributions des jeunes à la gouvernance transnationale.

En ce qui concerne la reprise verte de COVID-19, les experts ont suggéré que l'innovation doit viser à soutenir la réponse et la reprise, conformément aux objectifs climatiques mondiaux. Parmi les propositions formulées, citons :

- Une alliance mondiale pour l'hydrogène vert afin de stimuler la recherche et le développement, d'encourager le transfert de la propriété intellectuelle et de tester le déploiement de technologies de l'hydrogène respectueuses de l'environnement ;
- Des instruments juridiquement contraignants pour la protection des forêts ; et
- Des efforts d'allègement de la dette des nations les plus pauvres pour faire progresser les ODD et apporter un soutien pendant la crise de la COVID-19.

Le résumé indique également qu'un nouveau "pacte de financement" pour financer un système des Nations unies durable, fondé sur des valeurs et efficace "est devenu un impératif pratique."

Enfin, en ce qui concerne la réforme de l'ONU, les consultations ont appelé à de multiples véhicules de réforme, afin de maintenir l'élan après la publication du rapport du Secrétaire général en septembre 2021. Les discussions ont fait apparaître un soutien en faveur d'un processus intergouvernemental spécifique pour "renforcer et réformer les mécanismes juridiques et institutionnels du système des Nations unies". Ce processus pourrait être lancé par le biais de la résolution annuelle sur la revitalisation de l'Assemblée générale des Nations unies, ou d'une résolution de l'AGNU adoptée lors de la semaine de haut niveau de la 76<sup>ème</sup> session, en septembre 2021.

[Pour plus d'informations](#)



**Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [4cmaroc.contact@gmail.com](mailto:4cmaroc.contact@gmail.com) .**

## Les nouvelles du climat au niveau national

### Un baccalauréat professionnel « Énergies renouvelables » à Ouarzazate dès la prochaine rentrée

Une convention de partenariat a été signée à Ouarzazate pour la mise en place du baccalauréat professionnel, à partir de la rentrée scolaire 2021-2022, au niveau de l'Institut de formation aux métiers des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. La convention a été signée entre la Direction provinciale de l'Éducation nationale et l'Institut de formation aux métiers des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (IFMERE) d'Ouarzazate.

Cet accord a pour objet la mise en place du baccalauréat professionnel, à partir de la rentrée scolaire 2021-2022, au niveau de cet institut, dans la filière « Énergies renouvelables-option: systèmes énergie solaire ».

Ce baccalauréat professionnel, qui aura une capacité d'accueil de 60 élèves durant sa première année, sera organisé en alternance entre le lycée technique « Ibn Al Haitam » et l'Institut de formation aux métiers des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique d'Ouarzazate. Il comportera des cours d'enseignement général, des modules professionnels et des stages en entreprises. L'organisation et la mise en place du baccalauréat professionnel est arrêtée par le ministère de l'Éducation nationale, conformément à la réglementation en vigueur.

En vertu de cette convention, la direction provinciale s'engage à assurer le suivi des activités et le développement du projet sur le terrain, alors que l'IFMERE s'engage à assurer les modules professionnels en utilisant les locaux, les ateliers, les moyens humains et matériels dont il dispose, ainsi que d'exonérer les élèves du bac professionnel des frais d'inscription à l'Institut. Pour sa part, le lycée « Ibn Al Haitam » s'engage à assurer les cours d'enseignement général au sein de ses locaux, en utilisant ses moyens humains et matériels, ainsi qu'à assurer les élèves en cas d'accident durant l'enseignement général, professionnel et les stages en entreprises.

[Pour plus d'informations](#)

### Banque mondiale: financement additionnel au Maroc en soutien à la gestion des risques de catastrophes naturelles

La Banque mondiale a approuvé, le vendredi 11 juin, un financement additionnel de 100 millions de dollars pour aider le Maroc à mieux faire face aux répercussions des catastrophes naturelles, d'après un communiqué de la Banque. Le financement servira à renforcer un programme existant de 200 millions de dollars et axé sur la résilience et la gestion intégrée des risques de catastrophe, en améliorant les capacités des institutions marocaines en matière de gestion des risques de catastrophe et en investissant dans la réduction des risques.

« En protégeant sa population et son économie contre les aléas naturels, le Maroc pourrait économiser plus de 800 millions de dollars par an. Compte tenu de sa vulnérabilité aux menaces climatiques, il est essentiel que le Maroc investisse dans l'amélioration de sa résilience face aux risques de catastrophe naturelle. Ce financement permettra de poursuivre le programme de gestion des risques de catastrophe, qui est axé sur les résultats, avec l'objectif de protéger les populations les plus vulnérables du pays», indique Jesko Hentschel, directeur des opérations de la Banque mondiale pour le Maghreb.



**Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [4cmaroc.contact@gmail.com](mailto:4cmaroc.contact@gmail.com) .**

Au cours de la dernière décennie, le Maroc a amélioré son cadre institutionnel, politique et d'investissement pour mieux gérer les risques de catastrophe. Afin d'améliorer également sa résilience financière, le pays a créé un fonds de solidarité visant à atténuer l'impact financier des catastrophes naturelles sur les ménages et les entreprises et à concevoir une palette d'instruments pour réduire sa vulnérabilité financière aux risques.

« L'objectif de cette nouvelle opération est de renforcer l'impact des investissements dans la réduction des risques, ainsi que le suivi et l'évaluation de ces investissements, explique Philipp Petermann, spécialiste de la gestion des risques de catastrophe et chef d'équipe du projet. Le programme accélérera les résultats sur le terrain en s'appuyant sur les réformes déjà mises en œuvre par le Royaume avec l'appui de la Banque mondiale. Il s'attachera également à promouvoir une gestion des risques de catastrophe qui tient compte des enjeux en matière de genre et d'égalité hommes-femmes. »

Le programme initial a déjà contribué à renforcer la résilience du pays aux catastrophes naturelles. Il a notamment permis de transformer un fonds d'intervention d'urgence en cas de catastrophe en un fonds national de résilience qui cofinance actuellement plus de 150 investissements stratégiques visant à réduire les risques climatiques, allant des infrastructures de protection contre les inondations aux systèmes d'alerte précoce, en passant par la cartographie des risques et le renforcement des capacités.

[Pour plus d'informations](#)

### Stratégie Nationale de Développement Durable: Recommandations post webinaire

En marge de la journée mondiale de l'environnement tenue le 05 juin 2021, le Groupement Interprofessionnel de Prévention et de Sécurité Industrielle (GIPSI) a organisé, en collaboration avec le World Environment Center (WEC) et la CGEM, le mardi 09 juin 2021 un webinaire, sous le thème : "Prévention des risques environnementaux, Comme une des contributions du secteur privé dans l'opérationnalisation de la SNDD". à l'issue de cet événement, une liste de recommandations a été dressée.

Plus de 200 participants en ligne ont suivi les travaux du Webinaire où une dizaine de responsables, experts et intervenants de haut niveau du Département de l'Environnement, des Secteurs Productifs, monde Académique, Opérateurs, Ingénierie, Finance et Assurance, ... ont animé les thématiques prévues au programme. Ont ainsi été présentées les dernières évolutions en matière de réglementation environnementale, les outils proposés par la normalisation et la certification dans la maîtrise des impacts environnementaux, la stratégie nationale de développement durable, l'importance de la prévention des risques environnementaux ainsi que les retours d'expérience des entreprises.

À l'issue de cet événement, les participants ont émis les principales recommandations suivantes :

1. Orienter la réglementation vers une approche proactive et positive intégrant des mesures incitatives et d'accompagnement permettant aux entreprises de s'inscrire dans l'innovation et de faire de la prévention et de la gestion des risques environnementaux un levier pour la création de plus de valeur et de richesse,
2. Actualiser la loi sur les établissements classés datant de 1914 pour la rendre appropriée au contexte actuel et y intégrer une procédure enrichie de gestion des risques environnementaux majeurs,
3. Accélérer la mise en place des normes de rejet spécifiques aux activités industrielles,



**Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [4cmaroc.contact@gmail.com](mailto:4cmaroc.contact@gmail.com) .**

4. Intégrer la conformité aux normes et les démarches de management certifiées dans le cadre légal régissant les risques environnementaux,
5. Mettre en place un comité de réflexion pour étudier la faisabilité d'élaborer des valeurs limites d'émissions locale ou régionale permettant de prendre en compte le contexte et la nature des activités,
6. Doter les zones industrielles de l'infrastructure nécessaire pour la gestion des risques environnementaux en s'appuyant sur la mutualisation des moyens,
7. Encourager les activités de maîtrise des risques environnementaux basées sur la mutualisation des moyens et du savoir-faire permettant aux TPME d'y accéder à moindre frais,
8. Élaborer des guides et des outils de prévention et de protection des risques environnementaux s'adressant à tous les niveaux de l'entreprise,
9. Inciter les donneurs d'ordres à sensibiliser et accompagner toutes les composantes de leur écosystème à la prise en compte des risques environnementaux,
10. Promouvoir la réalisation d'études et le développement de sujets de recherches en matière de gestion des risques environnementaux dans le cadre de partenariat Monde Universitaire/Entreprises,
11. Encourager la mise en place de bases de données permettant de capitaliser sur les retours d'expériences en matière de gestion des risques environnementaux,
12. Développer dans le cadre de partenariat Monde universitaire/Entreprises des formations qualifiantes en matière de gestion des risques environnementaux,
13. Dans la chaîne de valeurs des projets d'investissements, prévoir la prévention des risques environnementaux dès les premières phases d'études de faisabilité, conception, planification, réalisation... pour évoluer ainsi de l'approche « réactive » à « proactive » vis à vis des crises,
14. Développer et diversifier les produits d'assurances spécifiques aux risques environnementaux et encourager les entreprises ayant adopté des démarches de maîtrise de ces risques,
15. Mettre en place un prix national par catégorie d'entreprise pour promouvoir la gestion des risques environnementaux et récompenser les innovations et les meilleures réalisations en la matière.

[Pour plus d'informations](#)

## Réélection du Maroc au Conseil Exécutif de la Commission Océanographique Intergouvernementale de l'UNESCO

Le Maroc a été réélu au Conseil Exécutif de la Commission Océanographique Intergouvernementale (COI) de l'UNESCO, lors de la 31<sup>ème</sup> session de l'Assemblée de la COI, qui s'est tenue virtuellement du 15 au 24 juin.

Au sein du Conseil Exécutif de la COI, le Maroc assumera pour la deuxième fois consécutive la fonction de vice-président du groupe électoral V de la COI, regroupant les pays arabes et africains, indique la Délégation permanente du Royaume du Maroc auprès de l'UNESCO dans un communiqué. La candidature marocaine, ayant recueilli l'unanimité, a été portée par M. Karim Hilmi, point focal national pour la COI, océanographe et Directeur de Recherches à l'Institut National de Recherche Halieutique (INRH).

La réélection du Maroc à la vice-présidence de cette Commission a été précédée par la réélection de M. Ariel Troisi, expert émérite argentin, pour un second mandat en tant que président du Conseil Exécutif de la COI. Les autres pays élus à cette occasion au titre du Groupe électoral V sont l'Afrique du Sud, l'Arabie Saoudite, la Côte d'Ivoire, l'Égypte, le Gabon, la Guinée, la Libye et le Kenya.



**Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [4cmaroc.contact@gmail.com](mailto:4cmaroc.contact@gmail.com) .**

La Commission Océanographique Intergouvernementale de l'UNESCO travaille avec ses Etats membres pour favoriser la coopération internationale et la coordination de programmes dans les domaines de la recherche et l'observation marine, la conservation et la protection des environnements marins, l'atténuation des risques, et le développement des capacités, afin de comprendre et d'assurer une gestion efficace des ressources des océans et des zones côtières.

“La réélection du Maroc à la vice-présidence du Conseil Exécutif est une reconnaissance par les Etats membres de la COI de l'engagement du Royaume du Maroc en faveur de la réalisation des objectifs de la Décennie de l'Océan, à travers la promotion et l'implémentation de la décennie des sciences océaniques”, souligne Délégation permanente du Royaume Maroc auprès de l'organisation onusienne.

Elle constitue également une “reconnaissance du rôle leader joué, dans ce sens, par Son Altesse Royale la Princesse Lalla Hasna, Présidente de la Fondation Mohammed VI pour l'Environnement, qui a été sacrée marraine de l'Alliance pour la Décennie de l'Océan”.

Enfin, cette réélection du Maroc “traduit clairement la confiance, le respect et l'estime dont jouit le Royaume du Maroc au sein de l'UNESCO et parmi ses Etats membres”, conclut le communiqué.

[Pour plus d'informations](#)

### La Méditerranée pourrait devenir une mer tropicale, s'inquiète le WWF

Ce ne sont pas des prévisions que le WWF présente dans une récente étude, mais bien « ce qui se passe actuellement » en Méditerranée. Dans un rapport publié le 8 juin dernier, à l'occasion de la Journée mondiale des océans, l'ONG spécialisée dans la protection de l'environnement s'inquiète des conséquences du réchauffement climatique dans le bassin méditerranéen.

« Le changement climatique est la plus grande menace à laquelle nous sommes confrontés en tant qu'espèce, et dans la Méditerranée, les températures augmentent 20% plus vite que la moyenne mondiale. Cela a déjà des conséquences réelles et graves sur l'ensemble du bassin [méditerranéen], et celles-ci s'accroîtront au cours des prochaines décennies ; l'élévation du niveau de la mer devant dépasser un mètre d'ici 2100, affectant ainsi un tiers de la population de la région », prévient le WWF en introduction.

« Des études récentes ont montré que plus de 90% du réchauffement observé entre 1971 et 2010 a eu lieu dans l'océan ; la Méditerranée atteignant des niveaux records en termes de réchauffement le plus rapide », ajoute l'ONG, précisant que cette mer est aussi la plus salée de toutes. « Dans l'ensemble, la résilience écologique de la région a considérablement diminué en raison d'un développement non durable », souligne encore l'organisation.

Dans son rapport, le WWF explique concrètement les effets du changement climatique sur l'écosystème marin méditerranéen. À commencer par les 1.000 espèces non-indigènes désormais présentes en Méditerranée, « dans des eaux trop chaudes pour les supporter », et qui s'étendent chaque année vers le nord et l'ouest. Une espèce non-indigène désigne « toute espèce animale ou végétale dont la présence hors de son aire de répartition naturelle est avérée ». Elles constituent une menace importante pour l'équilibre de la biodiversité marine.

D'autres espèces, indigènes quant à elles, « déplacent leurs aires de répartition au nord, à la recherche d'eaux plus froides, tandis que certaines espèces endémiques sont quasiment au bord de l'extinction. (...) Pendant ce temps, l'augmentation des phénomènes météorologiques extrêmes fait des ravages dans des habitats marins déjà fragiles, et l'élévation du niveau de la mer menace les villes et les littoraux. Des écosystèmes entiers changent et les moyens de subsistance disparaissent », s'inquiète le WWF.



**Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [4cmaroc.contact@gmail.com](mailto:4cmaroc.contact@gmail.com) .**

L'ONG déplore également « la tropicalisation de la Méditerranée orientale ». Elle évoque un « processus de tropicalisation bien amorcé dans la partie la plus chaude du bassin, la Méditerranée orientale (Grèce, Turquie, Chypre, Syrie, Liban, Israël, Égypte et Libye, ndlr) ». « Cela nous donne un avant-goût de ce que nous sommes susceptibles de voir se développer dans toute la région, alors que le changement climatique fait augmenter la température de la mer. » Cette « tropicalisation » s'explique par l'arrivée « envahissante », depuis le canal de Suez, d'espèces tropicales qui, en raison de la hausse des températures, peuvent désormais étendre leur répartition sur d'autres territoires marins.

« En termes écologiques, la tropicalisation est une catastrophe en cours pour la Méditerranée. Au fur et à mesure que les espèces d'herbivores tropicaux se sont déplacées dans des eaux qui étaient auparavant plus fraîches, des zones de récifs autrefois dominées par une biodiversité riche et complexe ont été transformées. Le poisson – surtout le poisson-lapin – avait l'habitude d'évoluer dans la végétation, mais est depuis incapable de se régénérer car il a été remplacé par des algues tropicales envahissantes, formant des sortes de « gazons » ou de « terres stériles », décrit le WWF. Ces « gazons » couvrent désormais plus de 50% des récifs peu profonds du sud-est de la Méditerranée.

[Pour plus d'informations](#)

### Fiscalité : Le Maroc envisage d'instaurer une taxe carbone

Le projet de loi-cadre sur la fiscalité, actuellement en examen au parlement, prévoit l'instauration d'une taxe carbone visant à mobiliser les moyens nécessaires pour le financement des politiques publiques en matière de protection de l'environnement.

Dans son projet de réforme fiscale, le Maroc envisage de mettre en place une taxe carbone. Cette taxe ne fait pas partie des mesures prioritaires qui doivent être déployées durant les cinq prochaines années. C'est dans l'article 7 du projet de loi-cadre sur la réforme fiscale que l'instauration de cette taxe est mentionnée. Il dispose : « Des mesures fiscales adaptées seront édictées pour :

- le développement du secteur culturel
- la promotion de l'économie sociale
- la protection de l'environnement à travers notamment l'instauration d'une taxe carbone »

Aucune autre précision n'est apportée sur la nature de cette taxe, sa base d'imposition ou son entrée en vigueur. Des détails qui seront certainement discutés et débattus lors du déploiement de la réforme.

Lors de son passage au parlement pour présenter le projet de loi-cadre sur la réforme fiscale, qui entame son sprint législatif, Mohammed Benchaâboun a mentionné la mise en place de cette taxe quand il a évoqué la mobilisation des moyens fiscaux pour le financement des politiques publiques. Ainsi, cette taxe carbone viserait à mobiliser les moyens nécessaires pour le financement des politiques publiques en matière de protection de l'environnement.

[Pour plus d'informations](#)



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des **Nouvelles du Climat**, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [4cmaroc.contact@gmail.com](mailto:4cmaroc.contact@gmail.com) .

## Masen obtient l'accréditation du Fonds Vert pour le Climat

Masen a obtenu l'accréditation du Fonds Vert pour le Climat (« FVC ») à l'occasion du 29<sup>ème</sup> Conseil d'Administration du FVC, organisé du 28 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2021 virtuellement depuis Songdo en Corée du Sud, indique un communiqué de Masen. Cette accréditation vient asseoir le positionnement du Maroc en tant que leader dans le domaine des énergies renouvelables à l'échelle internationale, et renforcer le rôle de Masen en tant qu'acteur central en la matière aux niveaux national et continental.

L'accréditation permettra à Masen d'accéder à une palette de financements nouveaux, bénéficiant de conditions avantageuses et adaptées à différents types et tailles de projets verts, élargissant ainsi le spectre des instruments financiers mobilisables. Ce qui représente un levier important pour accélérer le déploiement des projets EnR. À travers cette action, Masen confirme son appui continu aux stratégies nationales et aux engagements internationaux du Royaume en matière de lutte contre le changement climatique.

[Pour plus d'informations](#)

## La COALMA présente son "Livre Bleu" sur les risques naturels et la durabilité de l'eau

La Coalition Marocaine pour l'Eau (COALMA) a présenté, le mercredi 30 juin 2021 à Rabat, un document d'orientation « Livre Bleu » de capitalisation de la mémoire collective des bonnes pratiques de ses membres sur la période 2016-2019. D'une cinquantaine de pages sur les risques naturels et la durabilité de l'eau, cet ouvrage traduit plusieurs actions de la COALMA en mesures concrètes, en vue de les partager avec les acteurs nationaux et internationaux et de contribuer à pérenniser durablement les ressources en eau et à valoriser l'expertise marocaine. Ce livre est le résultat de l'intelligence collective de l'ensemble des acteurs de l'eau qui se sont réunis « pour la première fois autour de la même table », a indiqué Houria Tazi Sadeq, présidente de la Coalition dans une déclaration à la presse. Chaque membre a fait une présentation dans laquelle il définit son métier, les enjeux auxquels il fait face et les engagements qu'il prend pour améliorer tout ce qui concerne la question de l'eau et de l'assainissement, a-t-elle ajouté. « Nous avons ensuite fait une synthèse de cet ensemble y compris toutes les rencontres que nous avons organisées et nous avons effectué des visites ayant permis de tirer 9 recommandations principales », a souligné Houria Tazi Sadeq, notant que chacune est déclinée en sous-recommandations prêtes à être mises en œuvre. Dans ce sillage, la COALMA appelle à développer une connaissance actualisée du patrimoine hydrique et des risques naturels, à définir un cadre juridique et institutionnel pour une gouvernance responsable, à valoriser des ressources en eau non conventionnelles et à prêter attention à l'agriculture, un secteur qui consomme beaucoup d'eau.

Pour sa part le Président du Conseil Mondial de l'Eau, Loïc Fauchon, a souligné que la sécurisation de la ressource permet de pouvoir disposer de l'eau avec la quantité et la qualité requises. Il faut donc apporter des solutions à l'eau en souffrance suite à l'inaction et aux erreurs de l'Homme ainsi qu'aux différentes menaces, notamment climatiques, a poursuivi Loïc Fauchon dans une allocution préenregistrée, félicitant la Coalition pour « cette initiative qu'on voudrait voir dans plusieurs pays ».

De son côté, Abdoulaye Sene, Président du Comité préparatoire du 9<sup>ème</sup> Forum mondial de l'eau prévu à Dakar, a relevé, dans une intervention par visioconférence, que ce livre, élaboré fin 2020, arrive à point nommé et aborde la dimension de la gouvernance responsable de l'eau qui permet d'apporter des réponses grâce à l'exploitation d'une riche expérience. La Coalition Marocaine pour l'Eau est une association à but non lucratif de droit marocain, créée en octobre 2016 à la veille de l'organisation de la COP22 à Marrakech, avec l'appui de la Confédération générale des entreprises du Maroc.

[Pour plus d'informations](#)



**Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des Nouvelles du Climat, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [4cmaroc.contact@gmail.com](mailto:4cmaroc.contact@gmail.com) .**

## Le Maroc revoit à la hausse son ambition d'atténuer les émissions de gaz à effet de serre

Le Maroc a soumis, le 22 juin dernier, sa nouvelle Contribution déterminée au niveau national (CDN) au secrétariat exécutif de la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CCNUCC), avec un nouvel objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) qui est de 45,5% d'ici 2030, dont 18,3% est inconditionnel et réalisé sans appui de la coopération internationale, a indiqué le lundi 12 juillet le ministère de l'Énergie, des mines et de l'environnement (département de l'Environnement).

Conformément au message royal adressé aux participants des travaux du sommet sur l'action pour le climat, qui s'est tenu au siège des Nations Unies en 2019 à New York et a affirmé l'engagement du Maroc à rehausser l'ambition de sa CDN, tenant compte des dispositions de l'accord de Paris sur le climat, la CDN du Maroc a été actualisée et présentée à la Commission nationale sur les changements climatiques et la diversité biologique, avant sa soumission officielle au Secrétariat de la CCNUCC.

Le royaume s'était engagé, juste avant l'organisation de la COP22 à Marrakech en 2016, à réduire ses émissions de gaz à effet de serre, d'ici 2030, de 42% dont l'objectif inconditionnel était de 17%, rappelle le ministère dans un communiqué.

La CDN actualisée s'articule autour d'un portefeuille de 61 projets d'atténuation dont 27 sont conditionnés par un soutien international, précise la même source, notant que ces projets couvrent sept secteurs à savoir : l'énergie (production d'électricité), l'industrie, (y compris les phosphates et la production du ciment comme deux nouveaux sous-secteurs), l'habitat et la construction, le transport, les déchets, l'agriculture, la gestion des terres et la foresterie. Le coût total de ce portefeuille de projets est estimé à 38,8 milliards de dollars, dont 21,5 milliards de dollars pour les projets conditionnels.

La CDN actualisée comprend également des objectifs stratégiques d'adaptation pour les secteurs de l'eau, l'agriculture, la pêche et la pisciculture, la foresterie, l'aménagement du territoire, la gestion urbaine et la santé, ainsi que les écosystèmes fragiles (littoral, montagneux et oasiens), dont le coût total des mesures d'adaptation a été estimé à environ 40 milliards de dollars, relève le ministère.

[Pour plus d'informations](#)



Si vous souhaitez contribuer à la prochaine édition des **Nouvelles du Climat**, prière d'entrer en contact avec nous à l'adresse suivante : [4cmaroc.contact@gmail.com](mailto:4cmaroc.contact@gmail.com) .